



**Catalogue
Janvier à avril 2021**

FORMATIONS des ÉLUS LOCAUX

Des outils pour mieux agir

Un acteur du territoire



En créant en 1973 un service chargé de promouvoir la Formation Continue, l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) a pris délibérément le parti de soutenir le développement des compétences des femmes et des hommes de son territoire.

Ce service de l'UBO démontre chaque jour sa capacité à offrir aux individus comme aux acteurs socio-économiques et aux organisations, une réponse pertinente et durable à leurs besoins en compétences nouvelles, contribuant ainsi au développement du territoire.

Souhaitant accompagner les élu(e)s locaux de la Bretagne Occidentale, le Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance de l'UBO, en partenariat avec l'AMF 29, le CDG 29 et le CNFPT Bretagne, a été habilité par le ministère de l'Intérieur en avril 2008 pour proposer des formations dans des domaines très variés : communication et management, droit, finances locales, urbanisme, politiques publiques, intercommunalité... Nous entendons ainsi, conformément aux missions et objectifs de nos structures, répondre aux attentes de notre territoire de proximité.

Depuis la création de ce centre de formations à destination des élu(e)s en Bretagne Occidentale, l'UBO a accueilli 7 000 conseiller(e)s, adjoint(e)s ou maires venus se former sur différentes thématiques et souhaite continuer de proposer, sur cette mandature 2020-2026, une offre de qualité et de proximité.

Laurent BOURLÈS
Directeur du SUFCA-UBO

Une offre de formations sur des thèmes variés

Vous êtes élu dans votre commune. Ce catalogue de formations vous est destiné. Ces formations sont prévues en présentiel (sauf pour les modules à distance, précisions ci-après), dans les secteurs de Brest, Morlaix ou Quimper. Le lieu exact sera précisé sur votre convocation.

Notre objectif : vous apporter les outils indispensables au bon déroulement de la mandature. Vous y trouverez des thèmes en droit, ressources humaines et communication, finances locales, urbanisme, politiques publiques, intercommunalité.

Ces modules de formation sont principalement conçus à votre attention, mais ils sont également ouverts aux cadres territoriaux qui pourront y trouver matière à perfectionnement professionnel, et dont la présence permettra le croisement des approches et les échanges indispensables entre les élus et leurs proches collaborateurs.

Ces formations sont de véritables outils pour vous aider à mieux agir : l'objectif est de vous apporter de nouvelles connaissances et compétences pour répondre aux besoins des citoyens mais également pour vous aider à la réflexion sur des projets à moyen terme de la collectivité.



Des formations "sur mesure"

Tous les thèmes proposés aux élus dans ce catalogue et bien d'autres encore, dans des domaines très spécifiques, peuvent être traités en interne aux communes ou intercommunalités grâce à la mise en place de modules "**sur mesure**".

Ces formations permettent, tout au long de la mandature, de répondre précisément aux attentes des communes ou EPCI grâce à un contenu, des dates et des horaires adaptés aux exigences et contraintes des élus de votre territoire.

Ces formations se réalisent dans votre commune ou EPCI.

Des formations à distance

Le Centre de formations pour élus du Finistère propose à distance la formation "**Bases du Fundraising ou la collecte de fonds privés**".

Cette formation est accessible où vous voulez, quand vous voulez (24h/24), et au rythme que vous voulez dès lors que vous possédez une connexion internet.

Pour vous inscrire, c'est simple : vous utilisez les bulletins que vous trouvez sur notre site :

www.univ-brest.fr/formations-elus29

Il s'agit des mêmes bulletins que les formations en présentiel.

À réception de ce dernier par nos services, nous vous transmettons par mail le lien et les codes d'accès indispensables pour suivre le module à distance

N'hésitez pas à vous renseigner quel que soit le thème souhaité : nous vous ferons une proposition pédagogique et financière sur demande.

Les formations "**sur mesure**" trouvent bien entendu leur intérêt au niveau de l'intercommunalité. Elles peuvent être mutualisées : les communes s'y retrouvent financièrement et les élus y adhèrent grâce aux multiples échanges sur leurs pratiques professionnelles.

De nombreuses collectivités ou EPCI nous ont fait confiance depuis mars 2008.

Vous aurez un accès d'une durée de trois mois pour suivre une formation équivalente à trois heures (plusieurs séquences forment le module).

Par ailleurs, au regard du contexte sanitaire actuel et des décisions gouvernementales, nous pouvons être amenés à proposer **des webinaires** sur des thèmes variés, parfois en remplacement des formations en présentiel. Ces derniers se déroulent sur des dates et horaires précis.

Toutes les informations à jour sur nos formations à distance se trouvent sur notre site :

www.univ-brest.fr/formations-elus29



Communication - Management - Ressources Humaines

> Comprendre son rôle d'élu(e) et son positionnement par rapport aux services de la collectivité NOUVEAUTÉ	7
> Optimiser la gestion de son temps et de son organisation NOUVEAUTÉ	8
> Prise de parole en public	9
> Réaliser et animer un diaporama sur PowerPoint NOUVEAUTÉ	10
> Accompagnement des élu(e)s dans la gestion de situations complexes en lien avec les accidents de la vie NOUVEAUTÉ	11
> Premiers secours NOUVEAUTÉ	12

Finances locales

> Bases et fondamentaux des finances publiques locales.....	13
> Élaborer le budget de ma commune.....	14
> Marchés publics : règles de base, compréhension des mécanismes, actualités.....	15
> Base du fundraising ou collecte de fonds privés.....	16

Urbanisme

> Loi littoral NOUVEAUTÉ	17
> PLU/PLUI/SCOT : outils pour l'avenir des territoires, maîtrise et actualités.....	18

Politiques publiques

> ✨ Communes et associations, le couple indissociable de la vie locale.....	19
-----------------------------------------------------------------------------	----

Intercommunalité

> ✨ Intercommunalité : ce que vous devez savoir.....	20
------------------------------------------------------	----

Pour vous inscrire Financement DIF	21
-------------------------------------------------	----

Pour vous inscrire Financement commune ou EPCI	22
-------------------------------------------------------------	----

✨ En 2020, ces formations ont été proposées en distanciel sous forme de webinaire. En 2021, nous vous les proposons en présentiel, sur un même contenu, afin d'approfondir le sujet et de répondre plus précisément à vos interrogations.



COMPRENDRE SON RÔLE D'ÉLU(E) ET SON POSITIONNEMENT PAR RAPPORT AUX SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ

CONTEXTE

Chaque élu doit réfléchir à son rôle et sa posture dans la collectivité, par rapport aux services en place et ce afin de mener à bien son projet communal.

Ce module vise donc à former les élus sur leur rôle dans la collectivité et les responsabilités liées à leur nouvelle posture.

OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Réfléchir à son rôle et sa posture et identifier les besoins spécifiques des services
- > Mesurer l'adéquation et les écarts entre le rôle d'élu et le rôle de technicien et leur impact sur le fonctionnement des services
- > Initier la réflexion sur le fonctionnement optimal souhaité, et les écueils à éviter

Un travail sera réalisé sur :

- > Les représentations individuelles sur le rôle de l'élu
- > Les points sensibles de la relation élus-services
- > Les règles de fonctionnement à mettre en place

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Quizz / QCM
- > Partage d'expériences
- > Alternance de réflexion individuelle et mise en commun

INTERVENANTE

Delphine LE GUELLEC

Responsable du centre d'appui
aux collectivités - CDG 29

DATE

Secteur Brest

Jeudi 21 janvier 2021
17h - 20h (3h)

OPTIMISER LA GESTION DE SON TEMPS ET DE SON ORGANISATION

OBJECTIFS

- > Appliquer les principes d'organisation adaptés à son activité et à son fonctionnement
- > Gérer les priorités
- > Utiliser les bons réflexes pour gagner du temps et être efficace

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Auto diagnostic
 - Évaluer son organisation de travail
- > Clarifier son rôle et ses missions
 - Comprendre les éléments contextuels des organisations
 - Définir et prendre en compte ses besoins et enjeux
 - Identifier les besoins et enjeux de ses interlocuteurs
- > Faire de la place pour l'essentiel
 - Identifier les 4 comportements mangeurs de temps et les transformer en actions
 - Identifier les informations qui saturent son cerveau
 - Organiser ses activités et engagements
 - Définir le déroulement de ses actions
- > Gérer son agenda et ses priorités
 - Distinguer l'urgent de l'important
 - Estimer la durée de ses tâches
 - Planifier les étapes de ses activités et de ses tâches, gérer les imprévus
 - Contrôler
- > S'affirmer et communiquer
 - Savoir se positionner dans son environnement
 - Communiquer de façon claire et bienveillante
 - Définir les limites, savoir dire non
- > Outils et astuces

INTERVENANTE

Sylvie MESSEGER

Dirigeante du Cabinet MESKERAN
Management, Organisation, Qualité

DATE

Secteur Brest

Jeuudi 8 avril 2021
9h - 17h (6h)



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de théories et de mises en pratique, utilisation de fiches outils, présentation de théories de gestion du temps.

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC NIVEAU 1

CONTEXTE

Les nouveaux élus découvrent de nombreuses circonstances de prise de parole en public : s'exprimer devant ses collègues, le personnel communal et intercommunal, pour défendre un dossier auprès des habitants dans différentes occasions, ou encore pour prononcer un discours officiel.

OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

Cette formation a pour but de vous aider à vous préparer à différentes situations de communication.

Faut-il rédiger son intervention, et si oui, de quelle manière ? Quelles sont les techniques à connaître pour assurer une présence efficace, par la posture, la gestuelle, la voix, la diction, la respiration ? Et surtout : comment mieux identifier vos atouts naturels, et vous appuyer sur ce potentiel, souvent méconnu, pour convaincre ? Comment gérer son stress dans un contexte parfois difficile ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation vous délivrera les apports théoriques, complétés par des exemples facilement transposables dans le cadre de vos fonctions. Différentes mises en situations, adaptées à vos besoins, seront effectuées en vidéo. Ces exercices faciliteront l'appropriation des techniques qui vous correspondent.



INTERVENANT

Jean-Louis LE CORVOISIER

Spécialiste Communication
et Média Training

DATES

Secteur Quimper

Judi 28 janvier 2021

9h - 17h (6h)

Secteur Morlaix

Judi 11 mars 2021

9h - 17h (6h)

10 participants maximum

RÉALISER ET ANIMER UN DIAPORAMA SUR POWERPOINT



INTERVENANTE

Anaëlle LE ROUX

Ingénieure d'études SUFCA UBO,
chargée de cours UBO

DATES

Secteur Brest

Mardi 23 mars 2021
9h - 17h (6h)

Secteur Quimper

Jeudi 15 avril 2021
9h - 17h (6h)

12 participants maximum

CONTEXTE

Ce module s'adresse à tous les élus qui souhaitent concevoir des diaporamas pour animer des réunions, présenter des projets, et proposer des solutions.

OBJECTIFS

- > Concevoir et exécuter des diaporamas (présentations) simples sur Powerpoint
- > Créer des présentations avec des tableaux graphiques ou images
- > Adopter des outils adaptés à son quotidien et ses propres besoins

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Les règles d'or d'une bonne présentation
 - L'impact d'une présentation efficace
 - Les règles d'or à respecter
 - Les pièges à éviter
- > Utiliser les différents modes d'affichage
- > Mettre au point son plan
- > Création des diapos
- > Définir la ligne graphique de votre présentation
 - Insertion d'images et de vidéos
 - Ajouter des tableaux et graphiques
- > Réaliser une présentation animée (diaporama)
 - Définir l'enchaînement des diapositives
 - Effets de transition d'une diapositive à l'autre
 - Animation sur les textes et les objets

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques alternés avec des exercices pratiques
- > Possibilité d'adapter les exercices aux besoins des participants afin de rendre la formation plus opérationnelle

ACCOMPAGNEMENT DES ÉLU(E)S DANS LA GESTION DES SITUATIONS COMPLEXES EN LIEN AVEC LES ACCIDENTS DE LA VIE

Communication
Management
Ressources Humaines



© Fotopix

INTERVENANT

Alain ZANGER

Psychologue et psychothérapeute.
Intervenant auprès des sapeurs-pompiers SDIS29

DATES

Secteur Brest

Jeudi 1er avril 2021
9h - 17h30 (7h)

OBJECTIFS

Cette formation doit permettre aux élus :

- > Une meilleure analyse des situations avant d'intervenir auprès d'une famille
- > Une prise de conscience pour chacun de ses propres difficultés et ressources face aux accidents graves de la vie (acquisition de techniques de gestion du stress)
- > Une meilleure gestion des situations de crise en adaptant sa communication, et en mettant en place des attitudes aidantes lors de l'annonce d'une mauvaise nouvelle
- > La mise en place d'une gestion de l'après pour les familles (bien passer le relais)

SAVOIR : connaître les principes du secours et du soutien psychologique ainsi que les moyens de gestion de crise. Identifier ses propres ressources et ses moyens de les renforcer.

SAVOIR-FAIRE : prendre les informations nécessaires pour une meilleure gestion de la crise, adopter une communication active et positive dans ses interactions avec ses interlocuteurs. Savoir prendre soin de soi et des autres.

SAVOIR ETRE : faire preuve d'empathie, d'écoute et adapter ses attitudes relationnelles aux situations et aux personnes.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Identifier vos ressources et difficultés pour faire face à certaines contraintes psychologiques liées à votre rôle d'élu
- > Savoir recueillir les données utiles à l'analyse des situations
- > Connaître les processus de deuil pour mieux fixer ses objectifs
- > Connaître les processus de stress pour mieux fixer ses objectifs et se préserver
- > Savoir communiquer en cas de crise :
 - apprendre à communiquer avec les familles si accident de la route, décès par suicide, meurtre
 - appréhender les besoins des endeuillés et notamment la problématique des enfants endeuillés
 - mieux comprendre les enquêtes et leur gestion si mort non naturelle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Support vidéo, questions à la cantonade, ateliers, apprentissage par le groupe, jeux de rôle... Évaluation de la formation.

PREMIERS SECOURS

CONTEXTE

Savoir porter secours est une compétence qui est importante pour tous les usagers mais également pour tous les élus. Nous pouvons tous être témoin d'un accident ou d'un malaise dans un lieu public, une collectivité ou même à son domicile.

Savoir réagir à une problématique est donc un enjeu majeur. Celui-ci a d'ailleurs été rappelé par le Président de la République et le Premier ministre dans la Circulaire du 02 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours.

OBJECTIFS

La formation "Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)" a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile. Ainsi, l'apprenant sera capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de secours.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- > Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- > Réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne :
 - Victime d'une obstruction des voies aériennes
 - Victime d'un saignement abondant
 - Victime inconsciente qui respire
 - Victime en arrêt cardiaque
 - Victime d'un malaise
 - Victime d'un traumatisme

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes seront actives afin de permettre d'apprendre les différents gestes de secours et les procédures à suivre. Il convient de prévoir une tenue permettant de se mettre au sol lors des simulations.



© Freepik

INTERVENANT

Ludovic AUFFRET

Formateur Premiers secours

DATES

Secteur Brest

Mardi 16 mars 2021

9h - 17h (6h)

Secteur Quimper

Vendredi 16 avril 2021

9h - 17h (6h)

12 participants maximum

BASES ET FONDAMENTAUX DES FINANCES PUBLIQUES LOCALES



INTERVENANTS

Grégory BRETON

Directeur Général Adjoint
Communauté de Communes
du Pays des Abers

ou **Thierry GUILLERM**

Directeur Général Adjoint
CDG 29

DATE

Secteur Brest

Samedi 16 janvier 2021
9h - 17h (6h)

CONTEXTE

Pendant toute la mandature 2020/2026, les élus locaux seront amenés à prendre des décisions qui impacteront les finances locales de leur collectivité. La compréhension des enjeux liés à la préparation et l'exécution budgétaire est fondamentale pour l'exercice d'un mandat local.

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif d'amener les nouveaux élus à mieux comprendre les bases et le cadre budgétaire d'une commune.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront à même de comprendre et d'analyser les composantes essentielles d'un budget communal (section de fonctionnement et d'investissement, dette, ratios...).

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Définition juridique et composantes du budget local
- > Comptabilité des communes
- > Grands principes budgétaires
- > Élaboration et vote du budget
- > Modification du budget en cours d'exercice
- > Séparation ordonnateurs / comptables
- > Comptes administratifs / Comptes de gestion
- > Notions spécifiques (approches pluriannuelles, AP/CP...)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

A l'appui d'un support de présentation, l'intervenant alternera présentation de notions théoriques, cas concrets et mises en situation.

ÉLABORER LE BUDGET DE MA COMMUNE



CONTEXTE

Pendant toute la mandature 2020/2026, les élus locaux seront amenés à prendre des décisions qui impacteront les finances locales de leur collectivité. La compréhension des enjeux liés à la préparation et l'exécution budgétaire est fondamentale pour l'exercice d'un mandat local.

PRÉREQUIS :

Avoir suivi le module intitulé "bases et fondamentaux des finances locales" (cf. formation page 13).

OBJECTIFS

L'objectif de ce module est d'appréhender les différentes phases de la préparation budgétaire et d'acquérir les notions essentielles à l'élaboration du budget :

- > Quels sont les besoins et les moyens de la collectivité ?
- > Quelles sont les capacités financières et quel montage financier pour les programmes d'investissement ?
- > Quels sont les équilibres généraux à respecter ?
- > Comment mettre au point le projet de budget ?
- > Comment se déroulent le vote et l'exécution du budget ?
- > Quelles affectations pour les résultats de l'exécution budgétaire de l'an passé ?
- > Comment établir une démarche prospective ?

INTERVENANTS

Grégory BRETON

Directeur Général Adjoint
Communauté de Communes
du Pays des Abers

DATES

Secteur Brest

Mardi 26 janvier 2021

17h - 20h (3h)

et

Mardi 16 février 2021

17h - 20h (3h)

soit 6h

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Rappel des principes budgétaires qui président à l'élaboration du budget
- > Les procédures de préparation et de vote du budget
- > Le respect du plan comptable général
- > Le calendrier budgétaire et les documents budgétaires
- > Exercices pratiques de préparation budgétaire avec affectation des résultats

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

A l'appui d'un support de présentation, l'intervenant alternera présentation de notions théoriques, cas concrets et mises en situation.

MARCHÉS PUBLICS RÈGLES DE BASE, COMPRÉHENSION DES MÉCANISMES, ACTUALITÉS



CONTEXTE

Le code de la commande publique est en vigueur depuis le 1er avril 2019. C'est une véritable boîte à outils qui regroupe textes et jurisprudences liés aux concessions (DSP..) et aux marchés publics. Afin d'être à l'aise dans leurs missions, les élus doivent bien maîtriser les règles de base et comprendre au mieux les différents mécanismes liés aux marchés publics.

OBJECTIFS

Ce module vous permettra de mieux comprendre votre rôle d'élu dans la stratégie d'achat, et vous apportera une boîte à outils pour comprendre et gérer avec plus d'aisance les marchés dans votre collectivité.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le formateur s'attachera à aborder de manière pratique les textes et jurisprudences en déroulant la vie d'une construction d'un bâtiment de la définition du besoin au parfait achèvement en mettant en avant, quand il y en a, les nouveautés introduites par le code.

- > Définition du besoin (technique et financier)
- > Maîtrise d'œuvre
- > Marchés annexes (contrôle technique, SPS, études géotechniques)
- > Marchés de travaux
- > Effets de la réception et parfait achèvement

D'autres exemples pourront bien entendu être abordés au regard de vos besoins et interrogations.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports d'éléments théoriques, études de cas.

INTERVENANT

Olivier ROUSIC

Directeur Général des Services
de la Commune de Landéda

DATES

Secteur Quimper

Mercredi 3 février 2021
17h - 20h (3h)



INTERVENANTE

Annie LEROY

“Donner en Bretagne”
Conseil en Fundraising

DURÉE

Le volume horaire de cette formation correspond à un module de 3 heures.

À DISTANCE

Même bulletin d’inscription que les formations en présentiel. Après inscription auprès de notre service, vous recevrez le lien et vos codes d’accès.

BASES DU FUNDRAISING OU COLLECTE DE FONDS PRIVÉS

Cette formation, proposée en enseignement à distance, se compose de plusieurs séquences.

La formation sera considérée comme réalisée dès lors que vous aurez suivi l’ensemble des séquences proposées. Vous pouvez à tout moment revenir sur les séquences déjà suivies si vous le souhaitez. Le volume horaire de cette formation correspond à un module de 3 heures. Une fois inscrit, vous aurez 3 mois pour suivre l’ensemble des séquences.

CONTEXTE

Le financement des activités est un sujet épineux pour bon nombre d’organisations d’intérêt général à but non lucratif, qu’elles soient associations, fondations ou encore collectivités territoriales.

La plupart de ces organisations ont longtemps été, et le sont encore aujourd’hui, largement dépendantes des subventions publiques. Or l’enveloppe de celles-ci se restreint : leur volume n’augmente pas de manière proportionnelle aux besoins.

La diversification des ressources est donc cruciale. La collecte de fonds privés, qu’ils proviennent d’entreprises ou de particuliers, est une solution possible pour répondre aux besoins de financement des organisations à but non lucratif et dont la mission est d’intérêt général.

Pour mener à bien une stratégie de collecte de fonds privés il convient donc de mobiliser de nouvelles compétences et des ressources adéquates : collecter des fonds privés ne s’improvise pas.

OBJECTIFS

La formation permettra aux participants d’acquérir les bases du Fundraising, la collecte de fonds privés, pour des projets d’intérêt général, et de les appliquer à leur collectivité. Elle leur donnera des outils pour construire pas à pas une stratégie de collecte de fonds de privés.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Séquence 1 : Un panorama de la collecte de fonds
- > Séquence 2 : Les motivations des mécènes
- > Séquence 3 : Le cadre juridique et fiscal
- > Séquence 4 : Le B.A. BA de la collecte de fonds privés
- > Séquence 5 : Les étapes de la mise en place d’une stratégie de collecte de fonds privés (1)
- > Séquence 6 : Les étapes de la mise en place d’une stratégie de collecte de fonds privés (2)

PLU/PLUI/SCOT : OUTILS POUR L'AVENIR DES TERRITOIRES

Maîtrise et actualités



INTERVENANT

Loïc PRIEUR

Avocat, Enseignant Chercheur
à Paris Sorbonne en Droit Public

DATE

Secteur Quimper

Vendredi 5 février 2021
9h - 17h (6h)

CONTEXTE

Élaborer un PLU /PLUI est une affaire complexe.

De l'organisation de la concertation à l'enquête publique, en passant par les consultations des personnes publiques associées, la procédure d'élaboration d'un PLU /PLUI recèle de nombreux pièges que les requérants, mécontents du classement de leur terrain, ne manqueront pas d'exploiter.

Faire un PLU /PLUI, c'est aussi traduire en terme de planification spatiale, au sein d'un document pivot, des politiques publiques toujours plus nombreuses : modération de la consommation d'espace, logement social, commerce, développement durable, développement agricole ou économique, protection de l'environnement...

La succession des lois dites « Grenelle 2 », « ALUR », « LAAF », « Macron » », ou encore plus récemment les lois dites « ELAN » et « Engagement et proximité », ainsi que la recodification du Livre Ier du code de l'urbanisme ont profondément modifié le contenu du PLU, ses procédures d'élaboration et d'évolution, et son articulation avec les documents supra-communaux.

L'intercommunalité est aujourd'hui l'échelle privilégiée pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements, notamment au travers du PLUI.

L'élaboration d'un PLU intercommunal modifie la démarche de travail, la façon de voir son territoire et demande une adaptation des élus et des techniques pour apprendre à travailler ensemble, construire un projet et le transcrire dans un document d'urbanisme.

OBJECTIFS

Cette formation explique à travers de nombreux exemples actualisés ce qu'est un PLU /PLUI, quelles sont les contraintes législatives et supra-communales (SCOT, SRADDET...) qui s'imposent à lui, quel est son contenu, quels sont ses effets, comment il faut l'élaborer, et selon quelles procédures il est possible de le faire évoluer.

Le contenu du SCOT et les modalités de son articulation avec les PLU/PLUI seront également présentés.

Au terme de cette formation, les élus disposeront des clés pour maîtriser les principales questions lorsqu'ils travailleront avec les services de l'État, leur EPCI ou leur bureau d'étude sur l'élaboration ou l'évolution de leur document d'urbanisme (PLU ou PLUI).

LOI LITTORAL ACTUALITÉS, ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES ET JURISPRUDENTIELLES

CONTEXTE

Qu'est-ce qu'une agglomération ou un village ?
Peut-on construire dans les dents creuses des hameaux ?
Comment identifier les espaces remarquables ?

Ce sont les questions auxquelles sont confrontés les élus des communes littorales. Au fil des années, la jurisprudence est venue peu à peu préciser la façon dont la loi doit être appliquée. Il reste cependant des zones d'ombre dans lesquelles le contentieux vient rapidement se glisser.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation est proposée en 2 parties :

- > La partie en distanciel permet de poser les bases essentielles à la bonne compréhension de la Loi littoral (pour ceux qui ne l'ont pas déjà suivie).
- > La partie en présentiel intègre les dernières évolutions de la loi "ELAN" de novembre 2018.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

> Partie en distanciel :

Présentation de la Loi littoral du 3 janvier 1986 relative à la protection, l'aménagement et la mise en valeur du littoral. Les séquences enregistrées vous permettront de :

- maîtriser les principales notions de la loi
- apprendre à bien élaborer vos documents d'urbanisme avec la sécurité juridique voulue
- comprendre les différents contentieux en lien avec la loi

> Partie en présentiel :

À travers de nombreuses illustrations, le formateur vous amènera à bien comprendre les principales évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles et ainsi à appliquer la loi en réduisant les risques pour votre collectivité. Cette journée de formation accordera une large place aux cas pratiques.



© Fotolia

INTERVENANT

Loïc PRIEUR

Avocat, Enseignant Chercheur
à Paris Sorbonne en Droit Public

DATE

Secteur Brest

Judi 28 janvier 2021
9h - 17h (6h)

Secteur Quimper

Mercredi 10 mars 2021
9h - 17h (6h)

FORMATION MIXTE

> **Distanciel et présentiel (6h)**

Cette formation se compose d'une partie à distance, en autonomie et d'une partie en présentiel. Dès votre inscription, vous recevrez lien et codes d'accès pour suivre la partie à distance avant la journée en présentiel.



COMMUNES ET ASSOCIATIONS LE COUPLE INDISSOCIABLE DE LA VIE LOCALE



INTERVENANT

Philippe JARREAU

Directeur Général des Services
de la commune de Lannilis

DATE

Secteur Brest

Mercredi 10 février 2021
17h - 20h (3h)

✳ En 2020, cette formation a été proposée en distanciel sous forme de webinaire. En 2021, nous vous la proposons en présentiel, sur un même contenu, afin d'approfondir le sujet et de répondre plus précisément à vos interrogations.

CONTEXTE

Dans un environnement financier de plus en plus tendu et une judiciarisation toujours plus grande de la société, le rôle des associations n'a jamais été aussi important. Il convient donc pour les communes et leurs élus de tisser, entretenir ou développer, dès le début de mandat, une relation de confiance et de ne pas attendre l'avancée dans la mandature pour changer, si besoin, les pratiques.

OBJECTIFS

Donner aux élus les bases de l'environnement spécifique des associations ainsi que quelques clés et outils indispensables à une relation saine et équilibrée avec ces acteurs locaux indispensables à la vie locale.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Les différents types d'association, leur rôle, leur mode de fonctionnement. Un rappel rapide sera fait sur la Délégation de Service Public (DSP).
- > Le rôle des associations dans la démocratie locale : des acteurs incontournables (elles font remonter l'information du terrain ; elles peuvent diffuser l'information de la commune)
- > Le soutien de la commune aux associations :
 - Les subventions
 - La mise à disposition de locaux
 - La mise à disposition de personnel
 - Les autres formes d'aides (matériel, reprographie, garantie, cautionnement...)
- > Le lien association/élu
- > Les écueils et risques à éviter

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation de modèles de documents (conventions...) et transmission d'outils, échanges interactifs à partir de cas concrets.



INTERCOMMUNALITÉ : CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

OBJECTIFS

Ce module a pour objet de présenter aux élus les repères de l'intercommunalité, le cadre juridique, le fonctionnement et les compétences des communautés. Ce module amènera également les élus à mieux appréhender les éléments financiers et fiscaux de l'intercommunalité et ses liens avec les budgets communaux. Il s'agira aussi de penser leur place dans le mode de gouvernance, notamment au vu des possibilités ouvertes par la récente Loi "Engagement et proximité".

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Les différents types d'intercommunalité
- > Les différents types de compétences des EPCI
- > Les règles de fonctionnement de l'intercommunalité
- > La mise en place d'une charte de gouvernance
- > Le régime fiscal et financier des communautés et les règles en matière de transfert de compétences
- > Le rôle de l' élu communautaire
- > Le schéma directeur de mutualisation et les différentes formes de coopération entre communes et intercommunalité
- > La répartition des pouvoirs de police entre communauté et communes
- > Se préparer aux grands enjeux pour les communautés de 2020/2026



INTERVENANT

Jean-Luc ROPARS

Directeur Général des Services
Communauté de Communes
du Pays d'Iroise

DATE

Secteur Quimper

Mardi 9 février 2021
9h - 17h (6h)

✨ En 2020, cette formation a été proposée en distanciel sous forme de webinaire. En 2021, nous vous la proposons en présentiel, sur un même contenu, afin d'approfondir le sujet et de répondre plus précisément à vos interrogations.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

À l'appui d'un support de présentation, l'intervenant alternera présentation de notions théoriques, cas concrets et mises en situation.

Pour vous inscrire Financement DIF

Droit Individuel à la Formation

Mode d'emploi

20h/an

cumulable sur toute
la durée du mandat
dès la 1^{ère} année

CONSULTEZ notre catalogue et
REPÉREZ les formations
qui vous intéressent

1

TÉLÉCHARGEZ le bulletin d'inscription
"DIF" sur :

www.univ-brest.fr/formations-elus29

2

TRANSMETTEZ le bulletin d'inscription
par mail à :

formations-elus29@univ-brest.fr

vous recevrez ensuite un devis personnalisé

3

EXPÉDIEZ le devis personnalisé
et la demande de prise en charge DIF
par mail à :

dif-elus@caissedesdepots.fr

4

RETOURNEZ-NOUS la convention
pour signature après accord
de la Caisse des Dépôts

5

Vos demandes doivent être faites plus de
2 mois avant la date de la formation souhaitée

Pour vous inscrire Financement Commune ou EPCI

Mode d'emploi

CONSULTEZ notre catalogue et
REPÉREZ les formations
qui vous intéressent

1

TÉLÉCHARGEZ le bulletin d'inscription
"Commune ou EPCI" sur :

www.univ-brest.fr/formations-elus29

2

TRANSMETTEZ le bulletin d'inscription
signé du maire par mail à :

formations-elus29@univ-brest.fr

ce bulletin signé vaut convention

3

VOUS RECEVREZ dans la semaine qui
précède la formation une convocation
précisant le lieu et les horaires

4

CONFIRMEZ votre présence
par mail à :

formations-elus29@univ-brest.fr

5

Tarifs communs aux 2 financements

MODULE DE 3H 130€	MODULE DE 6H 280€	MODULE DE 12H 560€
WEBINAIRE DE 2H 100€	WEBINAIRE DE 4H 200€	



© 123rf

Service Universitaire de Formation Continue & d'Alternance

Centre de Formations des élus du Finistère
20, avenue Victor Le Gorgeu
CS 93837 - 29238 Brest cedex 3

02 98 01 81 76
formations-elus29@univ-brest.fr

www.univ-brest.fr/formations-elus29

Rejoignez-nous



@FormationContinueUBO



@sufcaUBO



Formation Continue
et Alternance UBO

